



Thématique : Permis de conduire

Intitulé du projet

APPC- n°086
« Mobilité Jeunes »

Note de restitution finale remise par
Association DON BOSCO – EIPF – Service Feu Vert Mobilité
porteur du projet au
Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en mai 2009
par le Ministère en charge de la Jeunesse

Mars 2012



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 permis pour réussir » lancé en mai 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur.



FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET

Numéro du projet APPC-n° 086**LE DISPOSITIF EXPERIMENTE****Titre : « MOBILITE JEUNES »****Objectifs initiaux :**

Faciliter et optimiser l'accès à la mobilité par l'obtention du permis de conduire pour des jeunes suivis par la Mission Locale dans le cadre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Public(s) cible(s) :

Jeunes en insertion sociale et professionnelle, jeunes en contrat d'apprentissage, en contrats aidés ou en formation professionnelle, suivis sur les territoires des Pays de Brest et Morlaix par la Mission Locale.
Les jeunes sélectionnés par les conseillers insertion pour faire partie de ce projet s'inscrivent dans un réel parcours de formation et d'insertion et rencontrent de réels freins à leur mobilité.
Un nombre de 335 jeunes repérés pour une entrée sur le dispositif : 19 jeunes sur le groupe témoin et 316 jeunes sur le groupe test.

Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :

« Mobilité Jeunes » est un projet qui s'organise autour de trois axes :

- ☞ Appui individuel
 - conseil et soutien sur les démarches administratives et financières
 - formateur ressource pour les problèmes d'apprentissage pédagogique
 - suivi de l'évolution des parcours
- ☞ Soutien pédagogique au code de la route
 - diagnostic théorique individuel
 - module de soutien collectif
- ☞ Soutien financier
 - bourse individuelle de 500€

Territoire(s) d'expérimentation :

Finistère : Pays de Brest et Pays de Morlaix.
On repère dans les participants des publics domiciliés en ZUS, mais également en zones rurales.

Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :

Dispense de cours de code supplémentaires avec pédagogie adaptée et participative.
Coordinatrice qui assure un lien entre prescripteur Mission Locale, auto-école traditionnelle et jeune pour éviter les parcours chaotiques et les abandons de formation au permis de conduire.
Aide pédagogique et financière supplémentaire apportée aux jeunes en formation permis B pour faciliter l'obtention.

Partenaires techniques opérationnels:

Mission Locale de Brest et Morlaix – Préfecture du Finistère - DDTM du Finistère – Auto-écoles traditionnelles – Conseil Général du Finistère (bourse AJ29)

Partenaires financiers :

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse, bourse Conseil Général du Finistère le cas échéant

Durée de l'expérimentation :

Durée initiale: 01/01/2010 au 31/12/2011 soit 24 mois

Durée effective : 01/01/2010 au 31/12/2011 soit 24 mois

LE PORTEUR DU PROJET

Nom de la structure : Association DON BOSCO – EIPF – Service Feu Vert Mobilité

Type de structure : Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général

L'ÉVALUATION DU PROJET

Nom de la structure : TNS SOFRES

Type de structure : Société de droit privé

Introduction :

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs initiaux du projet

Feu Vert Mobilité est une auto-école sociale qui a pour vocation depuis sa création en 1984 d'utiliser le permis de conduire comme un outil d'insertion sociale et professionnelle pour un public en difficulté.

A la lecture des appels à projets sur le permis de conduire mis en place par le Fond d'Expérimentations pour la Jeunesse (FEJ), il nous semblait naturel de répondre puisque depuis plusieurs années nous faisons les constats suivants auprès de nos partenaires institutionnels et financiers :

☞ La majorité de nos publics cibles (rupture dans l'apprentissage scolaire, milieu socio-économique défavorisé) ne dispose pas des ressources financières nécessaires pour suivre une formation en auto-écoles traditionnelles (coût élevé, pédagogie inadaptée...);

☞ L'apprentissage au permis de conduire (code et conduite) nécessite la maîtrise de règles de comportement social (apprendre à se conduire) et une remise à niveau des connaissances de base (lire, écrire, compter) ;

☞ L'obtention du permis de conduire est un atout essentiel dans la recherche d'emploi ou l'entrée en formation ;

☞ Le permis de conduire constitue souvent pour les personnes en situation d'échec global (absence de confiance en soi), la première marque de reconnaissance sociale.

Nous notons également un nombre important de jeunes inscrits en auto-école traditionnelle et en échec ou rupture dans la formation au permis de conduire pour les raisons suivantes :

☞ Difficultés financières car non prise en compte à l'inscription du coût réel d'un permis de conduire (forfait de base moyen à 1200€ mais coût final réel estimé en moyenne à 1800€) ;

☞ Manque d'assiduité nécessaire pour l'acquisition de toutes les connaissances indispensables à la réussite à l'examen de code (difficultés à cumuler formation au permis de conduire et formation professionnelle...);

☞ Non différenciation entre « savoir déplacer une voiture » et répondre aux exigences de formation du permis de conduire.

Nous avons donc mené notre réflexion vers le projet « Mobilité Jeunes » visant à faciliter et optimiser l'accès à la mobilité par la régularisation de la situation administrative et l'obtention du permis de conduire pour des jeunes suivis par la Mission Locale dans le cadre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, en assurant un lien constant entre le prescripteur sur la formation au permis (Mission Locale), l'auto-école de formation (secteur traditionnel) et selon les situations, l'organisme professionnel de formation.

Afin de retirer des constats fiables et pouvoir envisager une généralisation éventuelle du projet, nous avons fait le choix de suivre un panel significatif de 300 jeunes.

B. Le territoire d'expérimentation

Deux territoires d'intervention :

☞ Pays de Brest

Pas de difficulté à la mise en place de ce projet sur la ville de Brest car existence de notre auto-école sociale au centre-ville depuis plusieurs années et partenariat concret avec les différents acteurs locaux (Mission Locale, CCAS, CDAS, SIAE...).

Objectif de repérer 200 jeunes sur deux ans issus prioritairement de Brest Métropole Océane, voir du Pays de Brest plus largement.

☞ Pays de Morlaix

Notre structure a régulièrement été sollicitée par les travailleurs sociaux et les conseillers de la Mission Locale pour mettre en place sur le territoire de Morlaix un service de soutien et d'aide au permis de conduire.

Fin 2008, l'état des lieux commandé par le Conseil Général du Finistère et mené par la commission « mobilité » aboutissait également au souhait de la mise en place d'actions d'accompagnement au permis de conduire sur le territoire de Morlaix.

Nous avons donc saisi l'opportunité de l'appel à projet pour mettre en place un service d'aide et de soutien au permis de conduire sur Morlaix.

Objectif de repérer 100 jeunes sur deux ans issus prioritairement de Morlaix Communauté.

C. Public visé par l'expérimentation

1. Mode d'identification et de repérage :

Il semblait évident pour nous de construire ce projet en lien avec la Mission Locale qui est reconnue comme organisme « fil rouge » de l'insertion pour ce public : lieu d'accueil, d'information, d'orientation professionnelle et d'accompagnement à la construction d'un schéma professionnel déterminé.

Ce sont donc les conseillers insertion des Missions Locales des Pays de Brest et Morlaix qui ont identifié les jeunes à inscrire sur notre projet au cours de leurs entretiens individuels.

Pour chaque jeune positionné, le conseiller insertion :

☞ a étudié la faisabilité du projet permis de conduire (ressources financières, disponibilité, motivation) ;

☞ a présenté le projet « Mobilité Jeunes » et les engagements à respecter (rencontre avec la coordinatrice au sein de notre structure, participation au module de soutien, disponibilité par rapport à un questionnaire éventuel de l'évaluateur...) ;

☞ a saisi le questionnaire (TNS SOFRES) en ligne si accord du jeune pour validation de l'entrée dans l'expérimentation.

La Mission Locale a également accentué son travail de repérage sur les publics en alternance.

Nous leur avons effectivement laissé le choix de ce repérage car :

☞ La Mission Locale du Pays de Brest a signé depuis 2009 une convention de partenariat avec l'IFAC (Centre de Formation des Apprentis) et BMO, afin de favoriser le repérage de publics susceptibles de suivre un parcours de formation professionnel en alternance.

☞ La Mission Locale du Pays de Morlaix a identifié une conseillère insertion comme référent direct avec l'AFPA.

Après une rencontre entre notre structure et la chargée de projets de la Mission Locale du Pays de Brest, chaque jeune déjà en formation en alternance et non titulaire du permis de conduire a reçu un courrier émanant de la Mission Locale lui précisant la mise en place de notre projet et lui demandant de se manifester auprès de son conseiller.

Tous les autres jeunes, au cours de leur positionnement sur l'alternance, se sont vus présenter le projet.

Deux difficultés pour l'intégration majeure de ce public :

- formations multi-secteurs à l'IFAC avec des horaires variés donc difficile de mobiliser un groupe constitué ;
- restructuration de l'organisme AFPA ne leur permettant pas au moment de notre demande de mettre en place un partenariat étroit sur la thématique du permis de conduire malgré un intérêt de leur part à la lecture de notre projet.

2. Bénéficiaires directs :

2.1. Statistiques descriptives

Sur chaque année, la répartition suivante était indiquée dans le cadre de la convention :

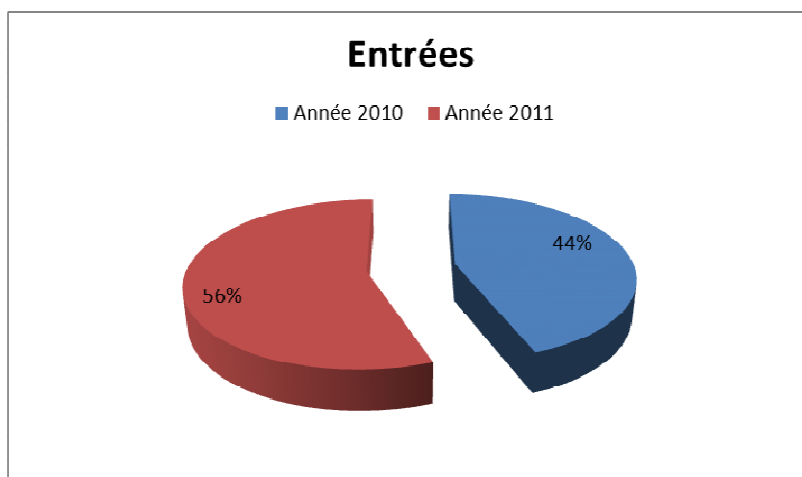
Année 2010 : 100 jeunes sur le Pays de Brest et 50 sur le Pays de Morlaix

Année 2011 : 100 jeunes sur le Pays de Brest et 50 sur le Pays de Morlaix

Au 31 décembre 2011, on note la répartition suivante :

Année 2010 : 94 jeunes sur le Pays de Brest et 46 sur le Pays de Morlaix, soit 140 jeunes

Année 2011 : 112 jeunes sur le Pays de Brest et 64 sur le Pays de Morlaix, soit 176 jeunes



D'une façon plus détaillée, on note dans le tableau ci-dessous la répartition entre groupe témoins, tests et abandons/exclusions :

	Témoins	Tests	Abandons/Exclusions
Pays de Brest			
Année 2010	19	93	1
Année 2011	-	106	6
Pays de Morlaix			
Année 2010	-	42	4
Année 2011	-	56	8
Total	19	297	19

On arrive à un total de 335 jeunes repérés par la Mission Locale et qui ont donné leur accord pour la saisie du questionnaire en ligne.

19 jeunes sur le Pays de Brest ont été écartés du projet car positionnés sur le groupe témoin suite au tirage au sort du début de l'expérimentation.

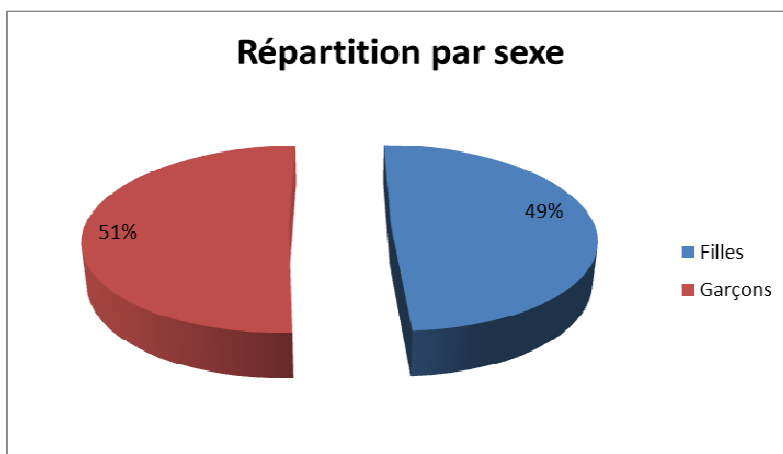
A noter qu'aucun jeune n'a été positionné dans le groupe témoin sur le territoire de Morlaix car le démarrage de l'action a nécessité de nombreuses rencontres avec la Mission Locale.

Cela résulte de notre souhait d'une mise à plat entre les différents pilotes (Don Bosco et Mission Locale Cornouaille) de projets FEJ Permis de Conduire afin de trouver une cohérence territoriale dans les interventions auprès des publics et également pouvoir cibler un plus grand nombre de jeunes.

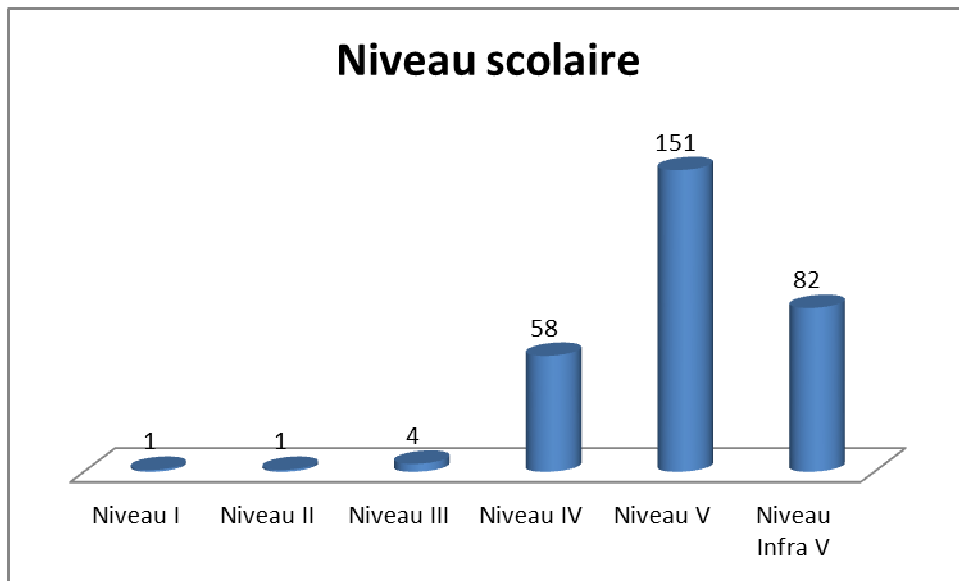
On remarque également que 19 jeunes ont été exclus ou placés en abandon :

- ☞ 4 ont déménagé
- ☞ 1 a intégré une école de gendarmerie
- ☞ 13 n'ont pas répondu au critère de rencontre avec notre structure et la participation au module code (décision en accord avec la Mission Locale de les sortir du projet)
- ☞ 1 a décidé d'abandonner son projet permis suite au devis fourni à l'évaluation d'entrée à l'auto-école (coût trop élevé)

Sur les 297 jeunes inscrits dans le groupe test, on retrouve :



Majoritairement un public de niveau Infra V ou V.



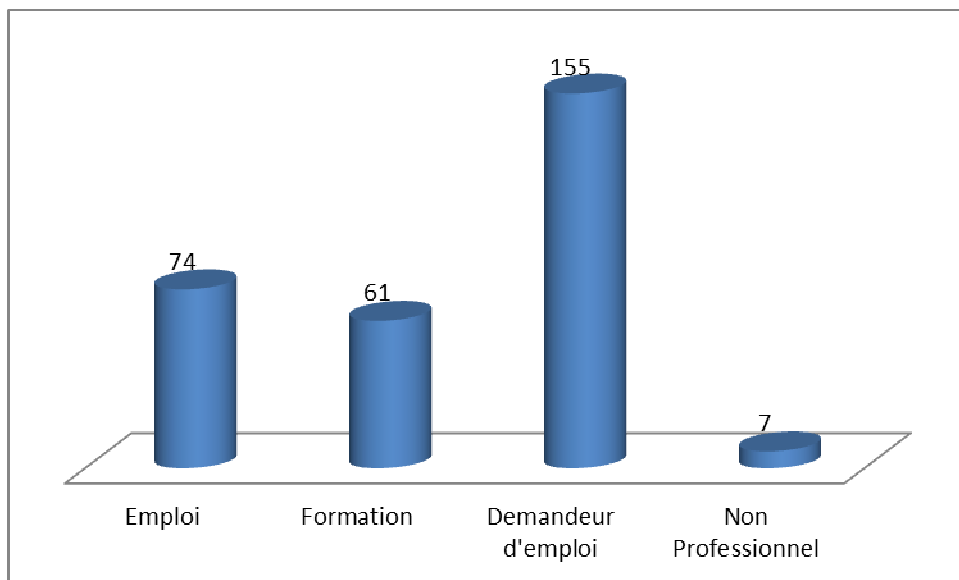
Statuts :

Emploi : CDD, CDI, Intérimaire, CUI, CAE, Contrat de volontariat

Formation : AFPA, contrat en alternance (apprentissage, professionnalisation), prestations DRIP, formation armée

Demandeur d'emploi : indemnisé Pôle Emploi, inscrit non indemnisé, non inscrit Pôle Emploi

Non professionnel : maladie, maternité, congé parental



Restitution du porteur de projet**Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation****Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention**

Numéro du projet	APPC_n086
-------------------------	-----------

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	300	140	176		316
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires	300	135	162		297
Nombre d'abandons ou exclusions		5	14		19

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		2
18-25 ans	300	295
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		29
Étudiants du supérieur		

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Demandeurs d'emploi		149
Actifs occupés		74
Autres : formation		38
Autres : non professionnel		7
Niveau de formation		
Infra V		82
Niveau V	300	151
Niveau IV		58
Niveau III		4
Niveau II		1
Niveau I		1
Sexe		
Filles	150	146
Garçons	150	151
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

	Prévision initiale	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML		
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		

Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)

2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?

Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville

Remarques

Le Finistère est composé de quatre pays et notre expérimentation en a couvert deux : Pays de Brest et Pays de Morlaix.

Les quartiers « politique de la ville » sont ceux de Brest et Morlaix.

2.2. Analyse qualitative

Sur les 316 jeunes inscrits dans le groupe test, on constate seulement 19 abandons ou exclusions, c'est un bilan positif par rapport à l'investissement des jeunes qui répondent présents aux différents rendez-vous (information, évaluation...).

Nous avons rencontré plus de difficultés concernant leur mobilisation sur les modules de soutien au Code de la Route :

- Ces publics ont bien souvent du mal à s'organiser pour cumuler formation professionnelle et formation au permis de conduire. Des horaires en centre ou en entreprise la journée, des horaires de formation en auto-école en soirée ou le week-end : il en résulte un emploi du temps chargé dans lequel les jeunes n'identifient pas assez de temps et ont du mal à se donner les priorités.

- De même, on constate qu'un jeune inscrit en auto-école et en recherche d'emploi peut vite mettre sa formation en échec s'il trouve un emploi (durée déterminée ou indéterminée). On met entre parenthèse une action pour se consacrer à l'autre.

Les petits groupes de travail ont permis d'approfondir et d'expliquer des points précis, ainsi que d'élargir les cours à la sécurité routière en général.

Les groupes restreints permettaient également aux formateurs de pouvoir répondre facilement aux demandes et donc de cibler et individualiser les cours.

Malgré tout, ces cours ont permis de déterminer plusieurs points récurrents qui posent problème :

- Questions écrites
- Questions sur la prise de conscience des risques
- Questions génériques sur la sécurité routière

Un constat : la plupart des candidats ont des bases fragiles.

Les thèmes de la signalisation et des règles de circulation ne sont souvent pas acquis.

Le soutien permet donc de revoir, de consolider les bases et de travailler en parallèle des auto-écoles.

Sur les 297 jeunes inscrits dans l'expérimentation, 120 ont obtenu l'examen de code et 59 ont obtenu le permis à ce jour selon les données que nous avons réussi à recueillir.

En effet, après leur passage au module de code et la bourse versée, il est souvent difficile de rentrer de nouveau en contact avec ces jeunes (n° de téléphone plus attribué, message laissé sur répondeur mais souvent sans suite...).

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

En date du 16 octobre 2009, nous apprenions que le conseil de gestion du Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse faisait le choix de retenir notre dossier « Mobilité Jeunes ».

Le démarrage de l'action étant programmé début janvier 2010, nous engageons alors différentes actions auprès de nos partenaires.

Nous reprenions contact avec la Direction des Constructions Navales (DCN) et l'IFAC (Centre de Formation des Apprentis) afin de leur présenter le contenu et les enjeux de notre projet et ainsi toucher leurs publics en apprentissage.

L'année scolaire 2010-2011 étant déjà commencée et les programmes établis dans les différents centres, il semblait compliquer pour eux d'insérer en cours d'année des modules code et Sécurité Routière.

Nous faisons également état auprès de la Mission Locale de l'accord du Fonds Jeunes sur notre dossier et apprenions alors que la Mission Locale de Cornouaille était également porteur d'un projet « 10000 Permis Pour Réussir ».

Différentes rencontres ont alors été organisées entre porteurs car nous souhaitions une mise à plat de nos deux projets afin qu'une cohérence territoriale et une méthode d'intervention similaire puisse être trouvée dans les actions auprès des publics jeunes du département.

Nous étions ensuite également dans l'attente de la convention pour la mise en œuvre réelle du projet. Convention réceptionnée le 04 mars 2010.

Suite à la réception de la convention, les deux opérateurs ont sollicité la Préfecture et le Conseil Général du Finistère pour qu'un courrier co-signé sur cette expérimentation puisse être expédié à toutes les auto-écoles du département.

De même, une demande a été transmise à la Déléguée à l'Education Routière concernant une information sur les modalités d'attribution des places à adresser à toutes les auto-écoles.

Des rencontres ont été organisées pour informer les conseillers Mission Locale sur le projet et la procédure mise en place.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

La notion de tirage au sort avec un groupe test et un groupe témoin a nécessité de nombreuses explications auprès des conseillers Mission Locale pour lesquels il a été compliqué d'admettre qu'un projet soit présenté à un jeune et que ce dernier puisse se voir écarté sur le simple fait d'une « loterie ».

L'action « Mobilité Jeunes » était lancée après des conseillères Mission Locale, nous détaillerons ci-dessous les différentes étapes du parcours d'un jeune :

Etape 1 : Repérage du jeune par le conseiller insertion Mission Locale.

Etape 2 : Entretien entre le conseiller insertion Mission Locale et le jeune pour étudier la faisabilité du projet. Si accord entre les deux parties, saisie du questionnaire TNS SOFRES pour validation de l'entrée sur l'expérimentation.

Etape 3 : Rencontre du jeune avec la coordinatrice de l'expérimentation au sein de l'association Don Bosco :

- Fiche identité, mise à plat des obligations administratives, information sur les financements relatifs au permis de conduire
- Rappel des objectifs de l'expérimentation et de son financement
- Signature du contrat de formation

Pays de Brest

Etape 4 :

Evaluation d'entrée avec formateur BEPECASER au sein du service :

- Bilan des connaissances théoriques (permet également d'évaluer les difficultés potentielles de lecture et de compréhension, la concentration et l'anxiété).

b- orientation en auto-école traditionnelle si aucune difficulté majeure n'est repérée.

Si formation à l'auto-école sociale Feu Vert Mobilité, une évaluation conduite est programmée (évaluation des capacités motrices de la personne, coordination des mouvements, latéralisation, réflexes...). Devis transmis au conseiller Mission Locale pour déblocage éventuel des aides Conseil Général Avenir Jeunes 29.

Etape 5 :

Rapport final du formateur. Deux orientations possibles :

a – orientation des personnes au sein de l'auto-école sociale Feu Vert Mobilité si des difficultés d'apprentissage sont mesurées.

Si formation en école de conduite traditionnelle, attestation d'entrée dans l'expérimentation remise au jeune par la coordinatrice pour l'auto-école.

Pays de Morlaix

Etape 4 :

Entrée sur le module de soutien à l'apprentissage du code pour un minimum de

8 séances. Tous les jeunes suivis sur le Pays de Morlaix sont inscrits en auto-école traditionnelle.

Tous ces jeunes suivis sur le Pays de Brest ou sur le Pays de Morlaix bénéficient :

- D'heures de soutien à l'apprentissage au code de la route

Pays de Brest

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Au cours de ces deux années, plusieurs créneaux horaires ont été proposés sur des jours différents dans le but toujours de faire participer au module un maximum de jeunes.

Dans un premier temps mise en place de modules code le mardi de 18h00 à 19h30 et vendredi après-midi de 14h00 à 15h30 dont un créneau dans une antenne de la Mission Locale.

Après quelques mois, nous avons changé d'antenne Mission Locale en plaçant notre module du vendredi après-midi sur la Rive Droite car beaucoup de jeunes nous indiquaient compliqué le déplacement

jusqu'à la Rive Gauche de Brest (travaux de mise en place du tramway donc longueur accrue des transports en communs pour traverser la ville).

Malgré cette nouvelle mise en place, toujours un nombre insatisfaisant de participants dans l'antenne de la Mission Locale donc décision de dispenser le module du vendredi également sur le site de l'auto-école sociale Feu Vert.

Pendant la période estivale de l'été 2011, un seul module a été dispensé le mardi soir puis à la rentrée de septembre la seconde séance a été proposée le jeudi de 14h00 à 15h30.

Pays de Morlaix

Module de code mis en place chaque lundi de 09h00 à 10h30 et jeudi de 14h00 à 15h30. La séance du lundi matin semblant

peu attractive car peu de fréquentation, changement des horaires avec un module de 16h00 à 17h30 qui a été plus attractif.

- **D'un appui individuel :**

Sur chaque site, information auprès des jeunes d'une demi-heure identifiée comme créneau pouvant être réservée pour un appui individuel (cour particulier moniteur/élève).

- **D'une bourse financière de 500€ :**

Remise d'une attestation justifiant la bourse à chaque jeune après validation de son entrée sur l'expérimentation.

- **Accompagnement du jeune dans son parcours :**

Au cours de l'ensemble du parcours du jeune, interventions de la coordinatrice de l'expérimentation sur différents points :

- Lien avec le jeune
- Lien avec les Mission Locale
- Lien avec les auto-écoles
- Lien avec le service répartition de la DDTM (places aux examens)

Nous détaillerons ces différentes interventions dans le paragraphe du maillage partenarial.

Concernant l'évaluateur du projet, nous avons été informés de son choix par le fonds jeunes lors de la rencontre à Paris le 23 octobre 2009 mais nous n'avons jamais eu de contacts par la suite. Sur le panel des 297 jeunes suivis, aucun ne semble avoir été contacté à ce jour.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	APPC_n°086								
	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>Juillet 2009 à Décembre 2009</i>								
Réflexion sur la mise en place d'un projet	Au vu de l'expérience de l'auto-école sociale depuis 1984 auprès d'un public minima sociaux, réflexion sur un projet en vu de faciliter l'apprentissage et l'obtention du permis de conduire pour des jeunes suivis Mission Locale	oui	1	3	3	Directeur et formateurs			
Rencontres de partenaires de la formation (DCN, IFAC)	Présentation de réflexion et notre projet pour l'approche du public jeune en alternance	oui	1	1	1	Directeur			
Rencontre avec la Mission Locale de Brest et de Morlaix	Présentation de notre projet et réflexion quantitative réalisable	oui	1	2	2	Directeur et Responsable de Service			
Rédaction et envoi au FEJ du projet "Mobilité Jeunes"	Aboutissement de la réflexion à l'écriture d'un projet défini	oui		2	2	Directeur et Responsable de Service			
Réception de l'accord du FEJ	Information auprès de nos partenaires de l'accord (rencontres)	oui		1	1	Directeur			
2. Lancement de l'expérimentation	<i>Mars 2010 à Décembre 2011</i>								
Rencontre avec l'autre porteur de projet du département (ML Cornouaille)	Harmonisation les projets	oui	3	2	2	Directeur et coordinatrice du projet			
Réunion interne	Schéma d'organisation de l'expérimentation	oui	1	4	4	Directeurs et formateurs			

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Réunion d'information Conseillères Mission Locale	Présentation de la procédure d'entrée des jeunes, du contenu et de l'enjeu de l'expérimentation	oui	1	2	2	Directeurs et coordinatrice du projet			
Rencontre avec Mission Locale pour suivi des parcours	S'assurer du suivi de chaque jeune et coordonner les relances en cas d'absence ou de formation non assidue	oui	21	1	1	Coordinatrice du projet			
Saisie des questionnaires	Accompagnement des professionnels de la Mission Locale pour la saisie des dossiers	oui	1	1	1	Coordinatrice du projet			
Création de tableaux de suivi des parcours	Harmonisation des données avec la Mission Locale pour la saisie administrative et la saisie des parcours	oui	1	1	1	Coordinatrice du projet			
Rencontre individuelle de chaque jeune Brest/Morlaix	l'informer de son entrée dans l'expérimentation, lui présenter le contenu, les enjeux et faire le point sur sa situation face à l'apprentissage du permis de conduire	oui	21	1	1	Coordinatrice du projet			
Bilan d'entrée individuel Brest	test de code pour identifier les capacités d'apprentissage et décider de l'orientation sur l'auto-école sociale ou en auto-école traditionnelle	oui	21	1	1	Formateur			
Module de soutien à l'apprentissage du code	apporter un soutien pédagogique à l'apprentissage du code	oui	21	1	1	Formateur			
Suivi hebdomadaire	contact téléphonique, courriers (jeunes ou auto-écoles) pour faire un point régulier sur les parcours de formation et rendre compte aux prescripteurs	oui	21	1	1	Coordinatrice du projet			
COPIL 2010	Coordination des acteurs et bilan sur l'état d'avancement du projet	oui		3	3	Directeur, formateur et coordinatrice du projet			
3. Achèvement de l'expérimentation	<i>Décembre 2011 à Février 2012</i>								

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

COPIL 2011	Pré-bilan du projet et réflexions sur les perspectives	oui		3	3	Directeur, formateur et coordinatrice du projet			
Coordination Régionale	Participation et témoignage	oui		2	2	Directeur et coordinatrice du projet			
Rappel de tous les jeunes	rappel par téléphone de tous les jeunes rentrés sur l'expérimentation pour faire un point précis sur leur situation d'apprentissage et pour les permis obtenus (coût, nombre de leçons de conduite et durée totale de la formation)	oui	5	1	1	Coordinatrice du projet			
Compactages de données avec Mission Locale	Compactage des données statistiques avec la Mission Locale	oui	1	1	1	Coordinatrice du projet			
Rencontre avec Mission Locale pour mise en place des perspectives 2012	mise en place de la conduite supervisée pour des jeunes toujours en formation conduite avec un panel de bénévoles (montage du projet par la Mission Locale de Brest)	oui		2	2	Directeur et Coordinatrice du projet			
Rédaction du bilan	rendre compte de l'opération sur les deux années et en faire ressortir nos constats	oui	1	2	2	Directeur et coordinatrice du projet			
4. Achèvement de l'évaluation	<i>Pas de contact avec l'évaluateur - Dates ?</i>								

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Pour la mise en place de notre projet, de nombreux partenaires ou institutions ont été sollicités :

- **Mission Locale de Cornouaille** : pour assurer une cohérence des projets dans le Finistère
- **Préfecture (Monsieur Le Préfet) et Conseil Général du Finistère** : courrier cosigné adressé aux auto-écoles et syndicats d'auto-école pour les informer du projet 10 000 Permis dans le Finistère.
- **DDTM (Déléguée à l'Education Routière)** : courrier à l'attention des auto-écoles comptant des jeunes inscrits sur le projet pour les informer de la procédure mise en place dans le cadre des unités supplémentaires d'examens code et conduite données par l'agrément « Opération Hirsch ».
- **Mission Locale de Brest et Morlaix** : pour la mise en place de la procédure d'entrée des jeunes.

Ensuite au cours de l'ensemble du parcours du jeune, intervention de la coordinatrice de l'expérimentation sur différents points :

- **Lien avec Mission Locale**
Rencontres pour un point d'étape tous les deux mois entre la chargée de projet à la Mission Locale et la coordinatrice au sein de l'association Don Bosco et échanges réguliers par téléphone ou mail pour le suivi des jeunes (tableau de synthèse des résultats aux cours de soutien code, échanges sur les difficultés des jeunes et remobilisation,...).
- **Lien avec les auto-écoles**
Contacts téléphoniques pour connaître l'assiduité des jeunes au sein de leur établissement d'enseignement (vérifier la régularité de la présence en formation).
Réception par la coordinatrice de l'association Don Bosco des factures des auto-écoles et mise en paiement.
Gestion des demandes de places d'examen dans le cadre des unités « opération Hirsch ».
Courrier explicatif sur le fonctionnement de l'expérimentation remis à chaque jeune lors de son évaluation d'entrée et attestation de prise en charge à hauteur de 500 € pour transmission à son auto-école.
- **Lien avec le service répartition de la DDTM**
Chaque mois, demande de places d'examen et distribution des celles-ci aux auto-écoles suivants l'avancement des jeunes dans leur formation permis.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	100
Cofinancements extérieurs à la structure	Bourses AJ29 et chèques mobilité versées directement aux jeunes.
Autofinancement	/

C. Pilotage de l'expérimentation

Calendrier de l'expérimentation

- 01/01/2010 :** Démarrage prévu de l'action
23/02/2010 : Rencontre avec la Mission Locale de Cornouaille pour harmoniser les projets et pouvoir cibler le plus grand nombre de jeunes sur le territoire
04/03/2010 : Réception de la convention signée

A – Pays de Brest

- 15/04/2010 :** Rencontre avec la Mission Locale de Brest (Directrice et Chargée de projets) pour la validation du fonctionnement
22/04/2010 : Retour du 01^{er} tirage au sort
04/05/2010 : Réunion d'information interne pour présentation du projet et explication des procédures aux formateurs du service Feu Vert Mobilité
16/06/2010 : Participation à l'atelier « permis de conduire » à Paris
02/09/2010 : Point d'étape entre l'association Don Bosco et la Mission Locale
07/10/2010 : Rencontre avec la Mission Locale pour le suivi individuel des parcours
04/01/2011 : Rencontre avec la Mission Locale pour le suivi individuel des parcours
22/03/2011 : Rencontre avec la Mission Locale pour le suivi individuel des parcours
24/05/2011 : Rencontre avec la Mission Locale pour le suivi individuel des parcours
05/07/2011 : Rencontre avec la Mission Locale pour le suivi individuel des parcours
20/09/2011 : Rencontre avec la Mission Locale pour le suivi individuel des parcours

B – Pays de Morlaix

- 15/03/2010 :** Rencontre avec la Directrice-adjointe de la Mission Locale de Morlaix
26/03/2010 : Point d'information auprès des conseillers insertion de la Mission Locale de Morlaix
01/06/2010 : Rencontre avec Morlaix Communauté pour présentation du projet « Mobilité Jeunes »
13/09/2010 : Intervention à la Mission Locale de Morlaix sur la présentation des détails techniques de la mise en place du projet
Semaine 42 : Entrée des premiers jeunes sur le Pays de Morlaix
Semaine 43 : Rencontre des premiers jeunes et démarrage du module de soutien code
06/10/2010 : Réception de la DDTM de l'agrément auto-école pour les locaux de Morlaix
31/03/2011 : Rencontre avec la Mission Locale pour le suivi individuel des parcours
16/06/2011 : Rencontre avec la Mission Locale pour le suivi individuel des parcours
22/09/2011 : Rencontre avec la Mission Locale pour le suivi individuel des parcours

Comités de pilotage :

- 09/12/2010 :** Comité de Pilotage du projet et point d'étape avec les différents partenaires

Animateurs :

- ↳ Porteur du Projet et Directeur Etablissement EIPF
- ↳ Coordinatrice du Projet
- ↳ Responsable Pédagogique Service Feu Vert Mobilité

Participants :

- ↳ DRJSCS
- ↳ Déléguée Sécurité Routière, DDTM
- ↳ Directrice Adjointe Mission Locale Pays de Morlaix
- ↳ Chargée de Projets Mission Locale Pays de Brest

Excusés :

- ↳ CPLE Conseil Général du Finistère Pays de Brest
- ↳ Directrice Mission Locale Pays de Brest
- ↳ Directeur Mission Locale Pays de Morlaix
- ↳ DILE Conseil Général du Finistère
- ↳ Inspection du Travail Brest
- ↳ DIRECCTE 29
- ↳ Représentante syndicale des écoles de conduite Pays de Brest
- ↳ Bénéficiaire expérimentation

17/11/2011 : Comité de Pilotage du projet et point d'étape avec les différents partenaires

Animateurs :

- ↳ Porteur du Projet et Directeur Etablissement EIPF
- ↳ Coordinatrice du Projet
- ↳ Responsable Pédagogique Service Feu Vert Mobilité

Participants :

- ↳ DRJSCS
- ↳ Directeur Mission Locale Pays de Morlaix
- ↳ Chargée de Projets Mission Locale Pays de Brest
- ↳ CPLE Conseil Général du Finistère Pays de Morlaix
- ↳ DIRECCTE 29, Sous-préfecture de Brest

Excusés :

- ↳ CPLE Conseil Général du Finistère Pays de Brest
- ↳ Directrice Mission Locale Pays de Brest
- ↳ Déléguée Sécurité Routière, DDTM
- ↳ DILE Conseil Général du Finistère
- ↳ DIRECCTE 29, Sous-préfecture de Morlaix
- ↳ DIRECCTE 29
- ↳ Représentante syndicale des écoles de conduite Pays de Brest

Modalités de coordination :

🚗 Au sein de l'association Don Bosco Feu Vert Mobilité :

Suivi administratif :

1 coordinatrice

Suivi pédagogique (module de soutien) :

1 formateur intervenant Pays de Brest

1 formateur intervenant Pays de Morlaix

🚗 Mission Locale :

Coordinatrice des parcours sur 10 000 Permis pour Réussir

1 chargée de projets à la Mission Locale de Brest

1 directrice adjointe à la Mission Locale de Morlaix

Référents de parcours :

Les différents conseillers insertion Mission Locale

Remarques

Pas de remarque particulière sur la coordination et les liens avec les partenaires fonctionnels.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Par contre de nombreux échanges et rencontres ont été nécessaires pour organiser de manière cohérente cette expérimentation sur le territoire entre les deux opérateurs.

Adhérent à la FARE (Fédération des Associations de la Route pour l'Education) et siégeant au Conseil d'Administration, nous avons eu également l'occasion de rencontrer d'autres porteurs nationaux.

Par la suite, le suivi des parcours demande une rigueur et un temps conséquent (courriers, appels téléphoniques, coordination entre jeune, Mission Locale, auto-école et éventuellement organismes divers (FJT, CAP EMPLOI...)).

En effet, il faut sans cesse trouver à motiver les jeunes pour atteindre le but final de la formation au permis de conduire.

L'attrait de la conduite est bien souvent oublié face au volume de connaissance demandé pour la réussite à l'examen de code.

Par ailleurs, on note que beaucoup ne peuvent conjuguer formation au permis de conduire et emploi ou formation professionnelle. Réelles difficultés des jeunes suivis Mission Locale à se focaliser sur plusieurs objectifs de réussite.

D'où l'importance d'un travail de suivi par un coordinateur de projet chargé d'impulser chaque parcours vers la réussite.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

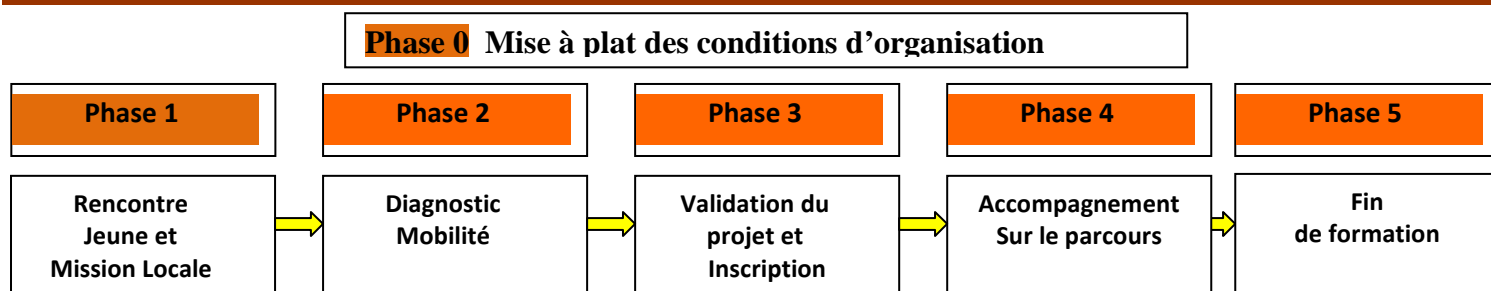
Schéma synthétique d'une modélisation d'un projet porté par un dispositif de mobilité :

Phase 0 : Mise à plat des conditions d'organisation entre tous les partenaires

- ☞ Identifier un référent par partenaire
- ☞ Mettre à plat les objectifs de chaque partenaire
- ☞ Convenir de la disponibilité
- ☞ Etablir des moyens partagés

Ressources mobilisées : ensemble des partenaires

Parcours Formation Permis B



Phase 1 : Sensibilisation du jeune par le prescripteur de l'investissement nécessaire dans une formation au permis de conduire (faire s'interroger le jeune sur sa disponibilité, sa motivation, la réalité du coût d'un permis, lui apprendre à lire un devis de formation...).

Après accord entre les deux parties, orientation du jeune sur l'auto-école sociale ou le dispositif mobilité du secteur pour une évaluation.

Ressources mobilisées : Référent Mission Locale et coordinatrice du dispositif mobilité

Phase 2 : Evaluation du jeune. A partir d'une série de questions de code, le formateur de la structure (auto-école sociale ou dispositif mobilité), évalue les capacités d'apprentissage du jeune :

- ☞ Connaissance de la langue (lecture/compréhension du vocabulaire technique et spécifique)
- ☞ Raisonnement (capacité de projection sur la théorie)
- ☞ Repérage
- ☞ Mémoire
- ☞ Rapidité
- ☞ Motivation

Vérifier la priorité du permis dans le projet professionnel et vérifier sa mobilité pendant son apprentissage.

Bilan entre les deux parties avec deux possibilités :

- ☞ Orientation vers une auto-école traditionnelle et mise en place éventuelle d'un temps supplémentaire de pédagogie adaptée dans l'auto-école sociale ou le dispositif mobilité
- ☞ Préconisation de l'abandon du projet permis car trop de difficultés (orientations vers des solutions alternatives à la mobilité – cyclomoteur, voiturette...)

Ressources mobilisées : Référent Mission Locale, coordinatrice du dispositif mobilité et formateur

Phase 3 : Le jeune effectue les démarches administratives d'inscription au permis de conduire.

Vérification de la compréhension de la contractualisation (compréhension du devis, organisation de son planning...).

Ressources mobilisées : coordinatrice du dispositif mobilité et auto-école

Phase 4 : Suivi par le dispositif du parcours du jeune (vérification de l'assiduité à l'auto-école, remise en mouvement éventuelle de la dynamique du parcours de formation, cours de code adaptés ou leçons de conduite thématique en cas de difficulté particulière.

Ressources mobilisées : Référent Mission Locale, coordinatrice du dispositif mobilité, formateur et auto-école

Phase 5 : Validation de la formation du jeune par l'auto-école référente et présentation à l'examen.

Ressources mobilisées : Référent Mission Locale, coordinatrice du dispositif mobilité et l'auto-école

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Rappelons ici ce qui a déjà été noté précédemment : le suivi des parcours demande une rigueur et un temps conséquent (courriers, appels téléphoniques, coordination entre jeune, Mission Locale, auto-école et éventuellement organismes divers).

En effet, il faut sans cesse trouver à motiver les jeunes pour atteindre le but final de la formation au permis de conduire.

Par ailleurs, on note que beaucoup ne peuvent conjuguer formation au permis de conduire et emploi ou formation professionnelle. Réelles difficultés des jeunes suivis Mission Locale à se focaliser sur plusieurs objectifs de réussite.

D'où l'importance d'un travail de suivi par un coordinateur de projet chargé d'impulser chaque parcours vers la réussite.

Au regard du manque d'assiduité des jeunes sur les modules que nous avons proposés, il apparaît essentiel de construire et d'intégrer les modules dans les structures accompagnant ou formant ces jeunes.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Dans tout projet relatif au permis de conduire, il nous semble prioritaire d'accentuer la réflexion du jeune sur son projet en intégrant l'ensemble des problèmes périphériques : financement, planning de formation et disponibilité, constat préalable d'apprentissage...

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Effectivement certains partenaires apparaissent être indispensables à la mise en œuvre d'un tel projet : structures d'accueil du public (Mission Locale, centres de formations...), DDTM, auto-écoles traditionnelles.

De plus, un comité de pilotage, que ce soit un dispositif expérimental ou non permet une bonne gouvernance d'un dispositif et permet de remédier à des dysfonctionnements ou à des creux dans l'activité.

4. Impacts sur la structure

Suite à la mise en place de cette expérimentation, différents impacts sur notre auto-école associative Feu Vert :

* **Lien développé avec les auto-écoles du secteur traditionnel.** En effet, certaines auto-écoles ont grâce au suivi réalisé envers les jeunes et nos différents échanges constaté la complémentarité de nos actions.

* **Prise de conscience des partenaires de Morlaix de l'importance d'un dispositif de soutien à la mobilité. Ouverture en septembre 2011 du service « Morlaix Mobilité »** grâce au soutien financier de la Région Bretagne, du Conseil Général du Finistère, de Morlaix Communauté (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) et de la DIRECCTE.

Pour tenter de résoudre à la fois la problématique mobilité et faciliter l'insertion du public en difficulté sur le territoire du Pays de Morlaix, mise en œuvre de trois types de prestations :

A. Informations collectives sur la Mobilité

Ces séances amènent à replacer le permis au sein de la palette des moyens de déplacements possibles (vélo, deux roues motorisés, bus, train, co-voiturage, éco-partage), et d'étudier ainsi les différentes alternatives au permis.

Contenu :

- Présenter le cadre administratif de l'inscription au permis
- Illustration du niveau d'exigence de l'épreuve théorique par la projection d'une série de tests de code
- Présentation du permis de conduire, détails d'un devis (forfait, dossier, enregistrement, présentation à l'examen du code, cours de conduite, présentation à l'examen du permis)
- Durée moyenne pour le code, pour la conduite et conditions nécessaires pour l'obtention (temps à y consacrer, organisation, régularité..).
- Echange avec les participants sur ce sujet.

B. Diagnostic mobilité

Ce diagnostic se déroule en trois temps. Tout d'abord une mise à plat de la situation sociale, administrative et financière de la personne en lien avec son besoin de mobilité.

Dans un deuxième temps une évaluation sur la capacité à l'apprentissage du code de la route.
Et pour finir une évaluation de la capacité à conduire.

C. Soutien à l'apprentissage du code de la route

Certaines personnes éprouvent de sérieuses difficultés de compréhension du vocabulaire et/ou des mécanismes du code de la route.

Cette prestation vise à mettre en place un soutien à l'apprentissage du code de la route.

Cela consiste à expliquer les termes utilisés, leur signification, la logique de la structure des phrases.

Le but est bien de leur faire intégrer les notions de sécurité routière.

Contenu :

- connaître le vocabulaire spécifique du code de la route
- prendre le temps de lire et de comprendre les questions
- apprendre à observer et à analyser une situation vidéo
- se mettre en situation d'examen afin de démystifier celui-ci
- permettre une auto évaluation
- renforcer les connaissances en travaillant sur l'assurance et la confiance en soi

A ce titre des conventions ont été signées avec des auto-écoles de Morlaix qui ont acceptées de travailler sur un travail en partenariat (rencontres, échanges...) sur les difficultés de leurs élèves.

D. Solutions alternatives de mobilité

Proposition de formation BSR option deux roues ou option quadricycle léger à moteur

*** Prise de conscience par les conseillers insertion Mission Locale du coût réel d'un permis et de l'investissement du jeune nécessaire à la réussite de la formation.**

Des échanges ont eu lieu en février 2012 avec la Mission Locale de Cornouaille, porteur de projet également qui a créé une plaquette d'information à destinations de jeunes reprenant les différentes étapes de la réflexion que celui-ci doit mener avant de s'inscrire en auto-école.

Conclusion :

« Moins long, moins cher, plus sûr » (réforme Permis 2009), c'est ce que tout jeune voudrait s'entendre dire lorsqu'il décide d'entamer sa formation au permis de conduire !

Mais ne faut-il pas plutôt donner un sens à la réalité ?

Un coût moyen de 1700€ pour notre public cible, une moyenne de 40 heures de conduite et un temps de parcours compris entre 12 et 18 mois !

Leur faire oublier le cliché d'un permis accéléré en quelques mois (à l'image de ce que leurs parents ont vécu il y a plusieurs années) n'est-il pas la première priorité ?

Un jeune connaissant l'attendu des exigences de la formation sera mieux « armé » pour y faire face.

Le permis sera « moins long » si un accompagnement et une pédagogie adaptés sont mis en place, sera « moins cher » si des initiatives au regard de cette expérimentation continuent à être mises en place avec un système de bourse.

Idée déjà préconisée dans les directives de l'Etat quid de la mesure n° 9 de réforme au permis de conduire qui devait permettre la dissémination des auto-écoles associatives sur le territoire national :

« Faciliter l'accès aux écoles de conduite associatives pour les publics qui ont besoin d'un accompagnement personnalisé ».

Le FEJ aura permis à notre structure de confirmer auprès de nos partenaires l'importance d'un référent mobilité professionnel apportant un regard pédagogique et d'accompagnement social.

Et pour conclure, nous soulignons une nouvelle fois que nous avons sous estimé le travail qu'il aurait fallu mener en amont, la disponibilité et l'énergie dépensées dans la coordination du dispositif avec tous les partenaires et les jeunes.

Par contre nous ressentons une réelle plus-value de cette expérimentation dans notre travail au quotidien qui nous a fait évoluer et modifier nos pratiques sur la mobilité.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

